

RÉSUMÉ DU PLAN DIRECTEUR DU PARC DE LA GATINEAU  
GATINEAU PARK MASTER PLAN SUMMARY



Pour avoir plus de renseignements sur la CCN ou pour obtenir un exemplaire du *Plan directeur du parc de la Gatineau* de 2005 ainsi que du *Rapport de consultation publique : révision du plan directeur du parc de la Gatineau* (2005) et de l'*Évaluation environnementale stratégique : révision du plan directeur du parc de la Gatineau* (2005), veuillez communiquer avec la CCN à [info@ncc-ccn.ca](mailto:info@ncc-ccn.ca), au **(613) 239-5555** ou au **1 800 704-8227 (sans frais)**, ou consulter le site [www.capitalecanada.gc.ca](http://www.capitalecanada.gc.ca).

For more information, or to obtain a copy of the *Gatineau Park Master Plan* (2005), the *Public Consultation Report: Gatineau Park Master Plan Review* (2005) or the *Strategic Environmental Assessment: Gatineau Park Master Plan Review* (2005), please contact the NCC by email at [info@ncc-ccn.ca](mailto:info@ncc-ccn.ca) or by phone at **(613) 239-5555** or **1 800 704-8227** (toll-free), or visit the website at [www.canadacapital.gc.ca](http://www.canadacapital.gc.ca)

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Message du président</b> .....	<b>1</b>
<b>Message de la vice présidente administrative et chef des opérations</b> .....	<b>3</b>
<b>Introduction</b>	
Emplacement du parc de la Gatineau.....	5
Historique du parc de la Gatineau.....	6
Diversité écologique.....	7
Plaisirs du plein air.....	8
<b>Contexte de la révision</b>	
Plan de la capitale du Canada, 1999.....	9
Changements survenus au cours de la dernière décennie.....	9
Principales inquiétudes observées.....	10
Consultations publiques.....	11
<b>Approche d'aménagement</b> .....	<b>12</b>
<b>Mission et vocations</b> .....	<b>13</b>
<b>Objectifs stratégiques :</b>	
Environnement : conservation des écosystèmes et des milieux naturels significatifs.....	14
Récréation : une expérience récréative respectueuse.....	15
Intégration régionale : le « Parc de conservation de la capitale ».....	16
Patrimoine : mise en valeur des éléments patrimoniaux liés à la capitale.....	17
Symbolique nationale et communication : engagement canadien de préservation de l'environnement.....	18
La gestion : orientée vers la conservation.....	19
<b>Concept d'aménagement</b> .....	<b>20</b>
<b>Outils de mise en œuvre</b>	
Zonage.....	21
Politiques.....	24
Études complémentaires.....	24
<b>Propositions par secteur</b>	
Secteur du Seuil.....	25
Secteur des Promenades.....	26
Secteur du Croissant du lac Philippe.....	27
Secteur du Cœur.....	28
Secteur du Lac la Pêche.....	29
<b>Conclusion</b> .....	<b>30</b>

## TABLE OF CONTENTS

<b>Message From the Chairman</b> .....	<b>1</b>
<b>Message From the Executive Vice-President and Chief Operating Officer</b> .....	<b>3</b>
<b>Introduction</b>	
Location of the Park.....	5
A Brief History.....	6
Ecological Diversity.....	7
Outdoor Activities.....	8
<b>Context of the Review</b>	
Plan for Canada's Capital, 1999.....	9
Changes Over the Past Decade.....	9
Principal Concerns.....	10
Public Consultations.....	11
<b>Planning Approach</b> .....	<b>12</b>
<b>Mission and Functions</b> .....	<b>13</b>
<b>Strategic Objectives</b>	
Environment: Conservation of significant ecosystems and natural environments.....	14
Recreation: A respectful recreational experience.....	15
Regional integration: The Capital's Conservation Park.....	16
Heritage: Enhancement of heritage resources related to the Capital.....	17
National symbol and communication: A Canadian commitment to environmental conservation.....	18
Management: Conservation-oriented management.....	19
<b>Planning Concept</b> .....	<b>20</b>
<b>Implementation Tools</b>	
Zoning.....	21
Policies.....	24
Special Studies.....	24
<b>Proposals by Sector</b>	
Gateway Sector.....	25
Parkway Sector.....	26
Philippe Lake Crescent Sector.....	27
Heart of the Park Sector.....	28
La Pêche Lake Sector.....	29
<b>Conclusion</b> .....	<b>30</b>

## MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec fierté et plaisir que je vous présente le résumé du Plan directeur du parc de la Gatineau de 2005. Ce nouveau plan directeur permettra d'orienter les décisions prises au cours de la prochaine décennie afin d'assurer la conservation du parc de la Gatineau.

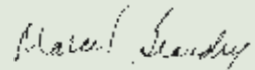
Fort heureusement pour nous, nos prédécesseurs étaient des visionnaires déterminés à protéger ce joyau de la capitale. La Commission de la capitale nationale (CCN) veut poursuivre sur cette lancée dans le but de perpétuer ce legs aux générations futures.

Le nouveau plan directeur du parc de la Gatineau met clairement l'accent sur la conservation du patrimoine naturel et culturel. Cette priorité permettra au parc de la Gatineau de demeurer, pour vous et pour les générations à venir, le « Parc de conservation de la capitale ». L'ensemble des Canadiens et des Canadiennes, et aussi les visiteurs de la région pourront vivre une expérience unique de découverte d'un milieu naturel représentatif du pays, de sites du patrimoine canadien, ainsi que d'un lieu exceptionnel où les activités récréatives de plein air se pratiquent dans le plus grand respect des écosystèmes. Le parc de la Gatineau fait partie intégrante de la capitale du Canada, et la CCN continuera d'assumer son rôle, à savoir conserver et protéger ce parc.

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à l'aménagement et à la conservation du parc de la Gatineau, véritable trésor de la capitale du Canada.

Bonne lecture!

Le président de la Commission de la capitale nationale,

  
Marcel Beaudry




## MESSAGE FROM THE CHAIRMAN

I am both pleased and proud to present this summary of the 2005 Gatineau Park Master Plan. This new plan will guide our decisions over the next decade to ensure the preservation of Gatineau Park.

It is our great fortune that our predecessors were visionaries who were determined to protect this natural jewel of Canada's Capital. The National Capital Commission (NCC) aims to continue on this path, preserving this legacy for future generations.

The 2005 Gatineau Park Master Plan is clearly focused on conservation of the Park's natural and cultural heritage. This priority will ensure that Gatineau Park continues to be the "Capital's Conservation Park" for Canadians today and for generations to come. It will also ensure that all Canadians and visitors to the region will be able to enjoy the unique experience of discovering a typically Canadian natural environment, Canadian heritage sites and an exceptional setting where outdoor recreational activities fully respect the natural ecosystems. Gatineau Park is an integral part of Canada's Capital Region, and the NCC will continue to fulfill its role of protecting and preserving this park.

Thank you for your interest in the planning and the preservation of Gatineau Park, a treasure in the heart of Canada's Capital. I hope that you will find this summary of the 2005 Gatineau Park Master Plan both interesting and informative.



Marcel Beaudry  
Chairman, National Capital Commission

## MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE ADMINISTRATIVE ET CHEF DES OPÉRATIONS

Le nouveau Plan directeur du parc de la Gatineau a été approuvé par le Conseil d'administration de la CCN en mai 2005, et ce résumé vous en présente les grandes lignes.

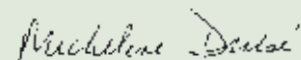
La publication de ce document favorise la diffusion d'information concernant la réalisation d'un aspect important du mandat de la CCN : sauvegarder et planifier des terrains de premier plan pour la capitale. Et, à ce titre, le parc de la Gatineau constitue une des principales entités de la capitale.

Le Plan directeur du parc de la Gatineau met en évidence, entre autres, le rôle de leader canadien que joue la CCN en matière de protection de l'environnement en proposant des façons novatrices de gérer un parc de conservation où les activités récréatives respectueuses de cet environnement demeurent un volet important. Et cela, dans un lieu unique : la région de la capitale du Canada!

Par l'entremise du plan directeur, la CCN s'engage à continuer, au nom de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes, à planifier et à gérer le Parc avec le plus grand soin et à accomplir les gestes qui s'imposent pour assurer sa pérennité. Le principe de précaution et les nouvelles pratiques de gestion des aires naturelles protégées du Canada guideront nos actions. La CCN continuera à collaborer avec toutes les personnes soucieuses de la protection du Parc, et c'est grâce à nos efforts conjugués que cette pérennité sera assurée.

Je vous invite donc à lire ce résumé qui vous donnera un excellent aperçu du tout dernier Plan directeur du parc de la Gatineau.

La vice-présidente administrative et chef des opérations,  
Commission de la capitale nationale,

  
Micheline Dubé




## MESSAGE FROM THE EXECUTIVE VICE-PRESIDENT AND CHIEF OPERATING OFFICER

The Gatineau Park Master Plan was approved by the NCC Board of Directors in May 2005. This summary document provides a general overview of the main points set out in the plan.

This document also serves to communicate how the NCC is fulfilling an important aspect of its mandate: planning and safeguarding significant land for the Capital. Gatineau Park indeed constitutes a very prominent and significant feature of Canada's Capital.

The implementation of the Master Plan in the unique setting of Canada's Capital Region provides an opportunity to demonstrate Canada's leadership role in environmental protection. The plan supports the development of innovative ways to manage a conservation park, in which recreational activities that respect the natural environment also continue to be an important element.

With this plan, the NCC is making a commitment, on behalf of all Canadians, to continue to plan and manage the Park with the utmost care, and to take actions that ensure the Park's long-term protection and sustainability. The precautionary principle will guide our actions, and we will exercise the most up-to-date management practices for natural protected areas in Canada. The NCC will also continue the dialogue with all those who are interested in the protection of the Park. By working together, we can ensure its protection and preservation for generations to come.



Micheline Dubé  
Executive Vice-President and Chief Operating Officer  
National Capital Commission

## INTRODUCTION

Le Plan directeur du parc de la Gatineau est un outil de planification qui expose une vision, des orientations stratégiques et des objectifs d'aménagement, d'utilisation et de gestion à long terme. La Commission de la capitale nationale (CCN) est responsable de son élaboration, de sa mise en œuvre et de son suivi. Le Plan élabore une vision du parc de la Gatineau pour les années à venir. Le présent document est un résumé du Plan approuvé en 2005.

### EMPLACEMENT DU PARC DE LA GATINEAU

Le parc de la Gatineau est le principal espace vert de la région de la capitale du Canada (RCC) et la plus grande propriété foncière de la CCN. Situé dans la province de Québec, il s'étire entre les rivières des Outaouais et Gatineau, sur une cinquantaine de kilomètres. Il couvre une superficie de 36 131 ha, ce qui représente 7,7 p. 100 de la superficie totale de la RCC, où habitent plus d'un million de personnes. Bordé à 75 p. 100 de terres agricoles, le Parc est situé presque en totalité sur le territoire de la municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais. Sa partie sud pénètre dans la ville de Gatineau, ce qui le distingue des parcs naturels de l'Est du Canada.

Les résidents et les visiteurs de la capitale l'utilisent pour une multitude d'activités récréatives. Le Parc constitue un échantillon représentatif des paysages naturels du Bouclier canadien, en plus de jouer un rôle important dans le maintien de la biodiversité et de la vitalité des écosystèmes régionaux. En outre, il fournit un habitat à de nombreuses espèces fauniques et floristiques, dont certaines sont en péril.

## INTRODUCTION

The Gatineau Park Master Plan is a planning tool that sets out the long-term vision, strategic orientations and objectives for the development, use and management of Gatineau Park. The National Capital Commission (NCC) is responsible for preparing, implementing and monitoring the Plan, which sets out a vision of the Park for many years to come. This document is a summary of the plan which was approved in 2005.

### LOCATION OF THE PARK

Gatineau Park is the principal green space in Canada's Capital Region, and is the largest capital asset owned by the NCC. Located in the province of Quebec, Gatineau Park lies between the Ottawa and Gatineau Rivers, stretching over approximately 50 kilometres. It covers an area of 36,131 hectares, and accounts for 7.7 percent of the total area of Canada's Capital Region, where more than a million people live. Three quarters of the surrounding land is farmland, and the Park lies almost entirely within the boundaries of the Collines-de-l'Outaouais Regional County Municipality. The southernmost portion, however, protrudes into the urban area of the City of Gatineau, a factor that distinguishes Gatineau Park from other natural parks in Eastern Canada.

Capital residents and visitors alike use the Park for a wide variety of recreational activities. Gatineau Park constitutes a representative sample of the Canadian Shield's natural landscapes, and plays a major role in maintaining the biodiversity and vitality of regional ecosystems by providing a habitat for many wildlife and plant species, some of which are considered to be at risk.



## HISTORIQUE DU PARC DE LA GATINEAU

Bien avant l'arrivée des Européens en Amérique, les collines de la Gatineau sont fréquentées par des nomades algonquins qui y chassent, pêchent et cueillent des fruits sauvages. Les premiers colons, suivis de familles irlandaises et francophones, s'installent dans le Parc au XIX<sup>e</sup> siècle. Ils vivent surtout d'agriculture. Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les activités minières fleurissent.

Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, la villégiature prospère sur les rives des lacs Meech et Kingsmere. À partir de cette même période, diverses propositions de création d'un parc naturel aux portes de la capitale visant à protéger les forêts des collines de la Gatineau sont suggérées aux élus fédéraux. Le premier ministre Mackenzie-King achète alors personnellement les premières terres au lac Kingsmere.

Et, dans les années 1930, divers groupes et plusieurs citoyens font pression pour protéger la forêt et arrêter le déboisement. Dans les mêmes années, le gouvernement canadien réalise les premières acquisitions en vue de sauvegarder les forêts.

Depuis, le parc de la Gatineau ne cesse de croître par l'acquisition successive de terrains, aménagés et utilisés à des fins récréatives. Les grands documents de planification de la capitale, comme le plan Gréber datant de 1950, proposent un parc de 33 000 ha dans le but d'embellir la capitale et de permettre la récréation de plein air. L'acquisition de terrains du Parc se poursuit, à l'initiative de la CCN, créée en 1959.

Un plan de développement, achevé en 1968, jette les bases de l'utilisation du sol du Parc, en mettant en valeur ses fonctions de loisirs et de récréation, ses qualités symboliques et sa beauté naturelle. En 1974, le gouvernement québécois décerne au Parc un statut de conservation pour y interdire la chasse.

Un premier plan directeur est adopté en 1980 par la CCN. À cette époque, 70 p. 100 du territoire est réservé à la conservation, le reste à l'interprétation et aux loisirs. Le deuxième plan directeur, approuvé en 1990, introduit des objectifs stratégiques visant à élargir la visibilité et la contribution récréative du Parc à la capitale.

Aujourd'hui, la CCN, propriétaire ou gestionnaire de près de 98 p. 100 du territoire du Parc, met en œuvre le troisième plan directeur, qui continue d'assurer la protection du parc de la Gatineau et d'encadrer son utilisation.



## A BRIEF HISTORY

Long before the arrival of Europeans in America, the Gatineau Hills were frequented by nomadic Algonquins, who hunted, fished and gathered wild berries in the area. The first settlers came to the region in the 19th century, followed by a number of Irish and French-speaking families, who made a living primarily by farming. Mining activities flourished toward the end of the 19th century.

By the early 20th century, vacationers had begun to use the shores of Meech Lake and Kingsmere Lake. During this period, a variety of proposals were made to federal elected officials for the creation of a natural park at the Capital's doorstep to protect the forests of the Gatineau Hills. Initially, Prime Minister Mackenzie King had personally purchased some land at Kingsmere Lake. In the 1930s, pressure

to protect the forest and halt deforestation came from various groups and the general public. In the same years, the Canadian government made the first land acquisitions to save the forest.

Since then, Gatineau Park has continued to grow by successive acquisitions of land, developed and used for recreational purposes. The important planning documents of the Capital, like the 1950 Gréber Plan, proposed a 33,000-hectare park to make the Capital more attractive and provide a site for outdoor recreation. Acquisition of the Park's land continued under the initiative of the National Capital Commission, created in 1959.

A development plan, completed in 1968, laid down some guidelines for the use of the Park, with an emphasis on its leisure and recreational functions, symbolic qualities, and natural beauty. In 1974, the Quebec government granted the Park conservation status, which meant that hunting became prohibited.

The first master plan was adopted in 1980 by the NCC. At that time, 70 percent of the Park's area was dedicated to conservation, and the remaining 30 percent was for interpretation and recreation. The second master plan, approved in 1990, introduced a number of strategic objectives designed to enhance the Park's visibility and recreational contribution to the Capital.

Today, as owner or manager of almost 98 percent of the Park's lands, the NCC is implementing the third master plan, continuing to ensure the protection of Gatineau Park and oversee Park usage.

## DIVERSITÉ ÉCOLOGIQUE

Le Parc abrite une diversité d'écosystèmes naturels compris dans trois ensembles physiographiques principaux :

- les collines de la Gatineau, qui jouissent d'un climat tempéré, comprennent des forêts de feuillus dominées par des érablières, des hêtraies et des chênaies peuplées aussi de pins blancs;
- l'escarpement d'Eardley, qui correspond à une faille géologique marquant la limite sud-est du Bouclier canadien, associée à un microclimat chaud et sec qui favorise des espèces rares comme le chêne blanc;
- le plateau d'Eardley, large territoire à faible relief et au climat frais et humide, qui abrite, au cœur du Parc, des forêts boréales mixtes ainsi que des marais, des marécages et des tourbières.

Cinquante lacs et quelques centaines d'étangs sont dénombrés. Les lacs la Pêche, Philippe, Mousseau et Meech, qui se déversent dans la rivière Gatineau, totalisent 80 p. 100 des superficies en eau du Parc. Le lac Pink est un rare exemple d'un plan d'eau méromictique<sup>1</sup>.

L'emplacement du Parc, à la jonction du Bouclier canadien et des Basses-Terres du Saint-Laurent, favorise des habitats naturels diversifiés et une riche biodiversité. Plusieurs espèces végétales en péril sont recensées dans les secteurs sud et le long de l'escarpement d'Eardley. Des forêts exceptionnelles, comme la pinède blanche à érable noir, sont aussi présentes.

Grâce à leur richesse, les habitats naturels abritent une faune nombreuse, dont plus de 50 espèces de mammifères, notamment le cerf de Virginie, le castor, l'ours noir, le lynx, le pékan et le loup. Certaines, par exemple le lynx du Canada et le loup, sont en péril. On observe dans le Parc près de 230 espèces d'oiseaux, dont plusieurs sont associées exclusivement à des milieux forestiers. En période de nidification, 350 000 oiseaux y nichent.



## ECOLOGICAL DIVERSITY

The Park hosts a range of natural ecosystems within the following three main physiographic zones:

- the Gatineau Hills, which have a temperate climate and are home to hardwood forests, dominated by maple, beech and oak stands, along with white pine trees;
- the Eardley Escarpment, a geological fault marking the southeastern boundary of the Canadian Shield, with its warm, dry microclimate that supports plant species rare to the area, such as the white oak;
- the Eardley Plateau, a large area with a low topographical range and a cool, damp climate, located in the heart of the Park and sheltering mixed boreal forests, along with wetlands, swamps and peat bogs.

Gatineau Park boasts some 50 lakes and several hundred ponds. La Pêche Lake, Philippe Lake, Mousseau Lake and Meech Lake, which drain into the Gatineau River, account for 80 percent of the Park's expanses of water. Pink Lake is a rare example of a meromictic lake.<sup>1</sup>

The Park's location at the junction of the Canadian Shield and the St. Lawrence Lowlands supports a range of natural habitats and a rich biodiversity. Many plant species at risk have been identified in the southern sectors of the Park and along the Eardley Escarpment. A number of exceptional forests (e.g. white pine / black maple) are also present.

Because of its wealth of natural habitats, the Park supports a broad diversity of wildlife, including more than 50 mammal species, such as the white-tailed deer, beaver, black bear, lynx, fisher, and wolf — some of which are considered to be species at risk (e.g. the Canada lynx and the wolf). Nearly 230 bird species have been observed in the Park, many living exclusively in the forests. During nesting season, some 350,000 birds nest in Gatineau Park.

<sup>1</sup> Méromictique : se dit d'un plan d'eau dont les couches d'eau supérieure et inférieure ne se mélangent jamais et dont le fond est dépourvu d'oxygène.

<sup>1</sup> Meromictic lake: A lake whose upper and lower water layers never mix, resulting in an oxygen-deprived bottom environment.



## PLAISIRS DU PLEIN AIR

Depuis près d'un siècle, les résidents et les touristes de la capitale utilisent le parc de la Gatineau pour pratiquer des activités récréatives de plein air. Chaque année, le Parc reçoit, surtout par automobile, 1,7 million de visites dont 85 p. 100 faites par des résidents de la RCC. Au cours des dernières années, l'achalandage du Parc s'est accru au même rythme que la croissance de la population régionale.

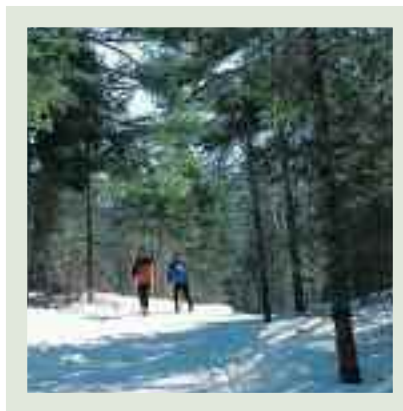
Le Parc offre des plages, des sentiers pédestres (165 km), dont certains servent aussi de pistes cyclables (90 km), des sentiers récréatifs asphaltés, un réseau de promenades, des belvédères, des aménagements pour le canotage et le canot-camping, des emplacements de camping, des sentiers d'interprétation auto-guidée, des terrains de pique-nique, des sentiers de ski de fond (200 km), de raquette (25 km) et de randonnée pédestre d'hiver, un centre de ski alpin et des refuges hivernaux.

D'autres activités, comme l'équitation et la motoneige, sont également pratiquées dans le Parc. Certaines activités sont faites sans encadrement formel, notamment l'escalade et le géocaching. D'autres enfin, telles que le naturisme et le motoquad, y sont aussi exercées sans toutefois être autorisées, ce qui entraîne des désavantages pour la préservation et la mise en valeur du Parc.

Sont aussi présentes des attractions culturelles, dont la plus importante demeure le domaine Mackenzie-King, qui attire quelque 60 000 visiteurs par an. D'autres éléments patrimoniaux, comme l'ancien moulin à grains de Wakefield, témoignent du passé du Parc. Des paysages culturels, notamment la vallée du ruisseau Meech, s'ajoutent aux attraits. En outre, deux résidences officielles contribuent au symbolisme national et politique important du Parc.

Le Centre des visiteurs à Chelsea est le seul poste d'accueil principal ouvert à longueur d'année qui offre différents services. On peut pratiquer certaines activités moyennant une tarification, prélevée principalement à partir des aires de stationnement.

Enfin, le Parc est l'hôte de quelques activités publiques qui attirent, chaque année, près de 265 000 personnes. Citons entre autres le Coloris automnal et la Keskinada Loppet.



## OUTDOOR ACTIVITIES

For almost a century, Gatineau Park has been used by the Capital's residents and tourists for outdoor leisure activities. The Park receives some 1.7 million visits per year; of these, 85 percent are from Canada's Capital Region, and most arrive by car. In recent years, Park visitor numbers have increased in proportion to regional population growth.

The Park's recreational infrastructure includes beaches, 165 kilometres of hiking trails (90 kilometres of which are also used by cyclists), paved recreational pathways, a network of parkways, lookouts, canoeing and canoe-camping facilities, campsites, self-guided interpretation trails, picnic areas, 200 kilometres of cross-country ski trails, 25 kilometres of snowshoe trails, 10 kilometres of winter hiking trails, a downhill ski resort, and winter shelters.

Other activities, such as horseback riding and snowmobiling, also take place in the Park. A certain number of activities are practised without formal supervision, for example, climbing and geocaching. Other activities, such as nudism and ATV use, also take place in the Park, although they are prohibited and have a negative impact in terms of preservation and appreciation of the Park.

Gatineau Park also hosts a number of cultural attractions, the most important of which is the Mackenzie King Estate, with some 60,000 visitors per year. Other heritage elements in the Park, such as the old Wakefield Mill, bear witness to the Park's history. The Park's heritage attractions include cultural landscapes such as the Meech Creek Valley. Two official residences contribute to the Park's national and political symbolism.

The Gatineau Park Visitor Centre in Chelsea is the only visitor service centre open year-round, and it offers various services. Fees are charged for some activities, and are payable mainly at the parking lots.

The Park also hosts a number of special events, attracting nearly 265,000 people every year. They include Fall Rhapsody and the Keskinada Loppet.

## CONTEXTE DE LA RÉVISION

Plusieurs facteurs ont amené la CCN à mettre à jour le Plan directeur qui était en vigueur depuis 1990 :

### PLAN DE LA CAPITALE DU CANADA, 1999

Le *Plan de la capitale du Canada* de 1999, au sommet de la hiérarchie de planification de la CCN, présente les orientations stratégiques du gouvernement fédéral en matière d'aménagement et de développement des terrains fédéraux de la RCC pour les 50 prochaines années. Il contient des principes d'aménagement et les lignes directrices relatives aux diverses composantes de la capitale, dont le parc de la Gatineau.

Le *Plan de la capitale du Canada* de 1999 souligne que le Parc doit être protégé, en tant qu'élément représentatif du Bouclier canadien, et accueillir des activités récréatives et des programmes d'interprétation sur la conservation et les sites historiques, ainsi que des activités publiques compatibles avec sa préservation. Il désigne le Parc comme une aire de patrimoine naturelle protégée et gérée d'abord pour préserver les écosystèmes et ensuite pour servir à la récréation.

### CHANGEMENTS SURVENUS AU COURS DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE

Des quartiers urbains entourent de plus en plus la partie sud du Parc. L'accroissement de la population dans la région de la capitale du Canada fait augmenter la demande envers le Parc. La fréquentation s'accroît et de nouvelles activités s'y déroulent. Le vieillissement et l'augmentation de la diversité de la population façonnent de plus en plus la demande en loisirs et en récréation. La notion de qualité de vie évolue, englobant désormais le patrimoine, la culture et les services liés au bien-être de la personne et à la santé. Une grande proportion de la population de la région recherche des activités de plein air dans ses loisirs.

Dans le domaine de l'environnement, la préservation des écosystèmes et des ressources se trouve au cœur des préoccupations et des politiques gouvernementales. La gestion des parcs nationaux est recentrée sur l'intégrité écologique des écosystèmes et la conservation des milieux naturels.

## CONTEXT OF THE REVIEW

A number of factors have made it necessary for the NCC to update the 1990 Master Plan.

### PLAN FOR CANADA'S CAPITAL, 1999

The *Plan for Canada's Capital*, the top element in the NCC's planning hierarchy, sets out the federal government's strategic orientations for the management and development of federal lands in Canada's Capital Region over the next 50 years. The plan presents the management principles and guidelines for the various components of the Capital, including Gatineau Park.

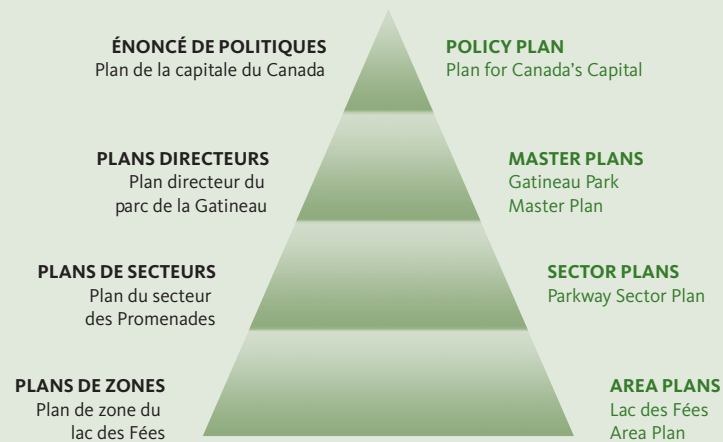
The *Plan for Canada's Capital* states that the Park must be protected as a representative element of the Canadian Shield, and that recreational activities, interpretation of conservation topics and historical

sites, and events must be compatible with the preservation of the Park. The Park is designated as a natural heritage area, managed and protected first for ecosystem preservation and then for recreational use.

### CHANGES OVER THE PAST DECADE

The southern portion of the Park is being increasingly surrounded by urban neighbourhoods. Population growth in Canada's Capital Region has put greater pressure on the Park. Visitor numbers have grown, and new activities are taking place in the Park. The aging of the population and the increase in demographic diversity have had a significant impact on leisure and recreational demand. The notion of quality of life has evolved, and now encompasses heritage, culture, and services relating to individual health and welfare. A large proportion of the region's population seeks outdoor activities in its leisure time.

In terms of the environment, ecosystem preservation and resource protection have become major concerns and key elements of government policy. National park management has been adjusted to focus on the ecological integrity of ecosystems and the preservation of natural environments.



## PRINCIPALES INQUIÉTUDES OBSERVÉES

Au cours des dernières années, diverses situations ont multiplié les préoccupations à l'égard de la conservation des milieux naturels du Parc et des liens existant entre ces derniers et les milieux naturels environnants. Des actions humaines ont des répercussions tangibles sur certains milieux naturels. Ces facteurs influent sur la capacité du Parc à maintenir la pérennité de ses processus écologiques et la qualité de l'expérience récréative.

Sur le plan de l'environnement, il y a des risques de perte d'habitats, de dégradation des processus naturels, de colonisation par des espèces envahissantes, d'isolement écologique, et de perte de biodiversité et d'espèces rares.

Sur le plan de la récréation, l'accroissement des conflits d'usages, de l'achalandage et des activités informelles qui entrent en conflit avec les activités autorisées ou avec la conservation du milieu naturel risque d'amoindrir la qualité de l'expérience.

Sur le plan régional, le Parc est encerclé par des milieux urbains et agricoles. Il est accessible et son accès est difficilement contrôlable. Aussi, les demandes de plus en plus nombreuses relatives aux usages publics urbains (routes, lignes de transport d'énergie, terrains de sports) contrecarrent parfois la mission de conservation du Parc.

Sur le plan de la gestion, les rationalisations budgétaires de la dernière décennie ont eu un impact sur les ressources en matière de surveillance, de conservation et d'interprétation. En raison d'un manque de connaissances, on n'a pu faire un suivi adéquat des milieux naturels et des usages, ce qui a eu des répercussions sur la conservation des milieux naturels.



## PRINCIPAL CONCERNS

In recent years, a number of circumstances have added to concerns about conservation of the Park's natural elements and their links with the surrounding natural environment. Human activities have had tangible impacts on some natural areas. These factors affect the sustainability of the Park's ecological processes and the quality of the recreational experience.

In terms of environment, risks include habitat loss, disruption of natural processes, colonization by invasive species, ecological isolation, loss of diversity and loss of rare species.

In terms of recreation, increasing conflicts between uses, increasing visitor numbers, as well as informal recreational activities that conflict with authorized activities or with conservation aims contribute to the risk of a decline in the quality of the recreational experience.

In terms of the regional context, the Park is surrounded by urban development and farmland; it is easy to access and this access is difficult to control. The growing demand for public urban uses (roads, energy transmission lines, sports fields) sometimes conflicts with the Park's conservation mission.

In terms of management, rationalization and budget cutbacks over the past 10 years have had an impact on resources for control, conservation and interpretation. A lack of knowledge for monitoring the natural environment and Park use have also hindered the achievement of some conservation objectives.



## CONSULTATIONS PUBLIQUES

La population de la région de la capitale du Canada et tous les Canadiens ont eu la possibilité de participer à l'élaboration du Plan directeur. En effet, entre 2001 et 2005, des consultations ciblées et publiques ont eu lieu pour recueillir les commentaires des groupes d'intérêt et du public, de façon à tenir compte des avis émis, et ce, à toutes les étapes.

Une quarantaine de groupes et d'organismes du milieu ont participé à cinq ateliers de travail distincts répartis tout au long du processus. De plus, des séances de consultation publique tenues à l'automne 2002 et à l'automne 2004 ont permis à près de 1 000 personnes d'exprimer leurs avis, commentaires et recommandations sur les propositions. Le site Web de la CCN a aussi été utilisé pour diffuser l'information et recueillir les commentaires. On peut se procurer sur demande le rapport de consultation publique<sup>2</sup>.



## PUBLIC CONSULTATIONS

The residents of Canada's Capital Region and all Canadians were provided opportunities to participate in the development of the Master Plan. From 2001 to 2005, public and group consultations were held to obtain comments from interest groups and the general public in order to take their opinions into consideration. These public sessions were held at every stage of the process.

Approximately 40 community groups and organizations attended five separate consultation workshops held at different stages of the process. Public consultation sessions were held during the fall of 2002 and 2004, at which close to 1,000 individuals were able to express their views, comments and recommendations on the proposals. The NCC's website was also used to provide information and obtain comments. The Public Consultation Report is available upon request.<sup>2</sup>

<sup>2</sup> Del Degan, Massé et Associés inc., 2005. *Rapport de consultation, révision du Plan directeur du parc de la Gatineau*. 57 p.

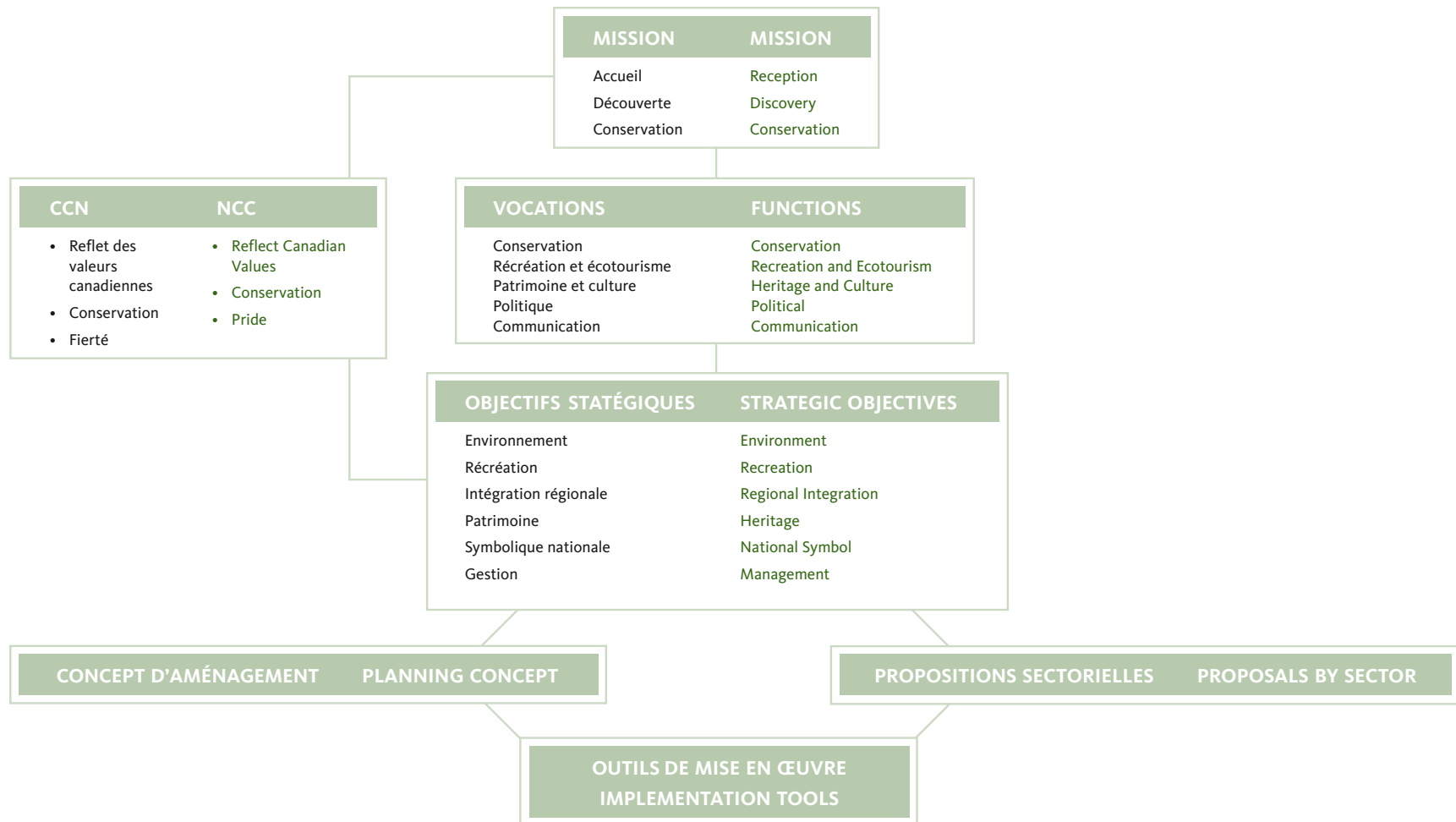
<sup>2</sup> Del Degan, Massé et Associés inc., *Public Consultation Report: Gatineau Park Master Plan Review*, 2005. 57 pages.

## APPROCHE D'AMÉNAGEMENT

Assurer la protection du parc de la Gatineau demeure la priorité absolue de toute intervention au parc de la Gatineau. Les propositions du Plan directeur sont organisées en définissant d'abord une mission qui correspond à celle de la CCN. Des vocations sont ensuite définies. Le Plan directeur présente par la suite des objectifs stratégiques sur lesquels se fondent le concept d'aménagement et les propositions spécifiques aux secteurs du Parc.

## PLANNING APPROACH

The protection of the Park remains the highest priority for all Gatineau Park interventions. The Master Plan's proposals are organized by first defining the Park's mission, which corresponds to that of the NCC. The principal functions and strategic objectives are then defined. Based on these elements, a planning concept has been devised for the Park as a whole, along with specific proposals for each sector.



## MISSION ET VOCATIONS

*Accueillir les Canadiens et les visiteurs afin de leur permettre de découvrir le milieu naturel canadien, de visiter des sites témoignant de l'histoire du pays et de pratiquer des activités récréatives de plein air.*

La vision du Parc pour les prochaines décennies mettra l'accent sur la conservation des milieux naturel et culturel. Le parc de la Gatineau sera « le Parc de conservation de la capitale ». Cette vision assure la présence d'un parc de conservation à même la capitale pour le bénéfice de tous les Canadiens et aussi pour les générations futures. Les vocations principales visant à appuyer cette mission au cours des prochaines décennies sont les suivantes :

- Une « vocation de conservation », visant à maintenir et à restaurer les écosystèmes naturels afin de préserver, dans la capitale, des milieux naturels représentatifs du pays.
- Une « vocation de récréation et d'écotourisme », visant à offrir une diversité d'attractions et d'activités de qualité, en plus d'approfondir et de mettre en évidence la relation étroite et respectueuse qui existe entre le milieu naturel et la population canadienne.
- Une « vocation de patrimoine et de culture », rappelant les bâtisseurs, les habitants, les époques et les environnements culturels de l'histoire du pays et de la région.
- Une « vocation politique », exprimée par le caractère national du Parc, les engagements canadiens envers l'environnement et les lieux où s'exercent les fonctions politiques.
- Une « vocation de communication », transmettant aux Canadiens et aux visiteurs (par l'accueil, l'interprétation et la promotion), les réalisations et le leadership de la CCN en matière de conservation, de récréation de plein air, d'écotourisme, de patrimoine culturel et d'engagement du Canada envers la protection de l'environnement.



## MISSION AND FUNCTIONS

*To welcome Canadians and visitors to allow them to discover Canada's natural environment, to visit sites that bear witness to the country's history, and to engage in outdoor recreational activities.*

The Park's vision for the coming decades will focus on the conservation of the natural and cultural environments. Gatineau Park will be the "Capital's Conservation Park." This vision will ensure the presence of a conservation park in Canada's Capital for the benefit of all Canadians and for future generations. The following functions will support the Park's mission for the coming decades:

- A "conservation" function, involving the maintenance and restoration of natural ecosystems in order to preserve the natural environments within Canada's Capital that are representative of the country as a whole;
- A "recreation and ecotourism" function, involving the supply of a range of quality attractions and activities, and a demonstration of the close and respectful relationship that exists between Canadians and their natural environment;
- A "heritage and culture" function that bears witness to the builders, inhabitants, history and cultural environment of both the country and the region;
- A "political" function, expressed through the Park's national dimension, Canada's environmental commitments and the sites at which political duties are performed;
- A "communication" function, through which Canadians and other visitors are informed (through visitor services, interpretation and promotion) of the NCC's achievements and leadership in the areas of conservation, outdoor recreation, ecotourism and cultural heritage, and of Canada's commitment to environmental protection.



## OBJECTIFS STRATÉGIQUES

### ENVIRONNEMENT :

#### CONSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES ET DES MILIEUX NATURELS SIGNIFICATIFS

Une stratégie réaliste de conservation qui s'inscrit dans les courants actuels sera élaborée pour le Parc. Compte tenu de plusieurs facteurs externes tels que les pluies acides et la pollution atmosphérique, il est difficile de garantir la conservation parfaite de tout le Parc. Cependant, toutes les mesures visant à assurer la conservation et la restauration des écosystèmes et des milieux significatifs doivent être prises. Pour ce faire, il faudra déterminer plus précisément l'état actuel du Parc par rapport à la situation souhaitée et ainsi s'appuyer, au besoin, sur le principe de précaution afin d'assurer une gestion responsable.

Les principales propositions sont les suivantes :

- Réaliser un plan de conservation des écosystèmes;
- Préserver les connexions écologiques;
- Restaurer les écosystèmes significatifs;
- Limiter la présence humaine dans les écosystèmes significatifs;
- Déplacer graduellement la récréation non compatible avec les objectifs de conservation.



## STRATEGIC OBJECTIVES

### ENVIRONMENT:

#### CONSERVATION OF SIGNIFICANT ECOSYSTEMS AND NATURAL ENVIRONMENTS

The NCC must devise a realistic conservation strategy for the Park that is consistent with current trends. Because of the presence of external factors such as acid rain and air pollution, it is difficult to guarantee total conservation of the entire Park. However, every available action must be taken to preserve the Park's significant ecosystems and environments. To do this, it will be necessary to establish a clear picture of the Park's current condition and compare it with the desired situation, using the precautionary principle to ensure responsible management.

This strategic objective emphasizes the following:

- Producing an ecosystem conservation plan;
- Preserving ecological links;
- Restoring significant ecosystems;
- Limiting the human presence in significant ecosystems;
- Gradually relocating recreational activities that are not compatible with conservation objectives.

## OBJECTIFS STRATÉGIQUES

### RÉCRÉATION :

#### UNE EXPÉRIENCE RÉCRÉATIVE RESPECTUEUSE

La récréation en plein air est une des vocations du Parc qui ont contribué à sa notoriété nationale. Les activités récréatives profitent à la population canadienne en lui procurant des bienfaits pour sa santé. Les expériences récréatives qui sont respectueuses de l'environnement continuent d'être privilégiées. Cependant, l'étendue et le nombre d'activités récréatives engendrent des problématiques environnementales qui risquent d'amoinrir la qualité de l'expérience des visiteurs. Une expérience de découverte de la nature, respectueuse et fidèle aux valeurs canadiennes envers l'environnement naturel, est encouragée.

Les principales propositions sont les suivantes :

- Maintenir les activités récréatives respectueuses de l'environnement naturel;
- Réaliser un plan d'offre de services récréatifs;
- Améliorer la qualité de l'expérience récréative;
- Maintenir la qualité des attractions touristiques;
- Éliminer les activités motorisées hors route.



## STRATEGIC OBJECTIVES

### RECREATION:

#### A RESPECTFUL RECREATIONAL EXPERIENCE

Outdoor recreation is one of the principal functions of the Park, which contributes to its national profile. Recreational activities also benefit the health of the Canadian population. It is important to maintain recreational experiences that respect the environment. However, the scope and number of recreational activities in the Park are creating certain environmental problems that are likely to diminish the quality of the Park experience. A recreational experience focused on the discovery of nature, respectful of and faithful to Canadian environmental values, will have priority in the Park.

This strategic objective emphasizes the following:

- Maintaining current recreational activities that respect the natural environment;
- Preparing a recreational services plan;
- Enhancing the quality of the recreational experience;
- Maintaining the quality of existing tourist attractions;
- Eliminating off-road motorized activities.





## OBJECTIFS STRATÉGIQUES

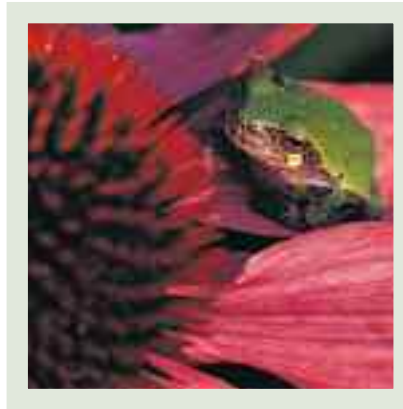
### INTÉGRATION RÉGIONALE :

#### LE « PARC DE CONSERVATION DE LA CAPITALE »

La contribution du Parc au développement durable de la capitale devra se faire davantage dans le cadre de la mission du Parc, c'est-à-dire par des moyens qui ne compromettent pas sa pérennité et qui mettent en lumière les vocations de conservation, de récréation et d'éducation au milieu naturel et au patrimoine canadien. Tout en demeurant un lieu de découverte et de rencontre pour les Canadiens et les visiteurs de la capitale, le Parc contribue à la protection de l'environnement, à la diversité naturelle du pays, à la qualité de vie et à la fierté des résidents. Les appuis locaux seront encouragés pour la réalisation de sa mission.

Les principales propositions sont les suivantes :

- Contribuer au développement durable de la capitale;
- Promouvoir un espace consacré à la nature, en complémentarité avec le développement régional;
- Encourager des partenariats qui viendraient appuyer la mission;
- Participer aux tables de planification régionale dans le but de favoriser d'autres lieux de récréation à l'extérieur du Parc;
- Travailler davantage avec les usagers.



## STRATEGIC OBJECTIVES

### REGIONAL INTEGRATION:

#### THE CAPITAL'S CONSERVATION PARK

The Park's contribution to the sustainable development of the Capital should take place more within the framework of the Park's mission — that is, through means that do not compromise the Park's sustainability and that highlight its functions in terms of conservation, recreation, and education about nature and Canadian heritage. The Park must not only be a meeting place and source of discovery for Canadians and visitors to the Capital, but it must also contribute to the goals of environmental protection, natural diversity, and the quality of life and pride of local residents. Local support for the Park's mission will be encouraged.

This strategic objective emphasizes the following:

- Contributing to the sustainable development of the Capital;
- Promoting the Park regionally as a space devoted to nature, which complements regional development;
- Encouraging business partnerships that are consistent with the Park's mission;
- Participating in regional recreational planning exercises to promote other recreational sites, outside the Park;
- Working more with Park users.



## OBJECTIFS STRATÉGIQUES

### **PATRIMOINE :**

#### **MISE EN VALEUR DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX LIÉS À LA CAPITALE**

Le parc de la Gatineau renferme de nombreuses ressources patrimoniales : paysages culturels, patrimoine bâti d'importance locale, régionale et nationale, ressources archéologiques, jardins historiques et tradition orale. Ce patrimoine contribue à la mission de la CCN en faisant connaître à tous les Canadiens la valeur et la beauté de ces ressources. Quelques éléments de marque du patrimoine sont déjà mis en valeur, mais d'autres devront l'être.

Les principales propositions sont les suivantes :

- Préparer un plan de conservation du patrimoine;
- Valoriser les paysages culturels, les ressources archéologiques, ainsi que le bâti et les autres ressources patrimoniales;
- Entretien et valoriser les percées visuelles;
- Cultiver l'expérience culturelle grâce à des symboles historiques;
- Préserver la fonction politique du Parc.



## STRATEGIC OBJECTIVES

### **HERITAGE:**

#### **ENHANCEMENT OF HERITAGE RESOURCES RELATED TO THE CAPITAL**

Gatineau Park is home to a number of heritage resources: cultural landscapes; built heritage of local, regional and national importance; archaeological resources; and historical gardens, as well as associated oral traditions. The Park contributes to the NCC's mission by increasing the Canadian public's awareness of the value and beauty of these resources. Over the years, the NCC has enhanced some notable heritage elements, but others should also be enhanced.

This strategic objective emphasizes the following:

- Preparing a heritage conservation plan;
- Enhancing the cultural landscapes, archaeological resources, built structures and other heritage components;
- Maintaining and enhancing view corridors;
- Creating a cultural experience by highlighting certain historical symbols;
- Preserving the Park's political function.



## OBJECTIFS STRATÉGIQUES

### **SYMBOLIQUE NATIONALE ET COMMUNICATION : ENGAGEMENT CANADIEN DE PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT**

Le parc de la Gatineau contribue à la symbolique nationale par la richesse de son patrimoine naturel et culturel. Les Canadiens et les visiteurs du Parc y apprennent les valeurs environnementales de conservation et de protection du patrimoine. Le Parc contribue aux engagements canadiens envers la protection de l'environnement. De plus, la présence des résidences officielles et de témoins d'événements politiques rehausse d'autant sa portée nationale.

Un des principaux défis consiste à communiquer l'importance de la conservation des milieux naturels. L'emplacement stratégique du Parc au cœur de la capitale du pays le rend apte à relever ce défi.

Les principales propositions sont les suivantes :

- Conscientiser les Canadiens et les visiteurs à la conservation;
- Communiquer les notions de conservation des milieux naturels;
- Élaborer des expériences d'interprétation virtuelle;
- Communiquer les résultats des recherches;
- Mettre à jour le plan d'interprétation.



## STRATEGIC OBJECTIVES

### **NATIONAL SYMBOL AND COMMUNICATION: A CANADIAN COMMITMENT TO ENVIRONMENTAL CONSERVATION**

Gatineau Park contributes to national symbolism through the richness of its natural and cultural heritage. Canadians and others who visit the Park learn about environmental values of conservation and protection of heritage. The Park also contributes toward Canada's commitments to environmental protection. The Park's national scope is further enhanced by the presence of official residences and elements bearing witness to political events. One of the main

challenges of the Master Plan is to convey the importance of preserving natural environments. The Park's strategic location in the heart of Canada's Capital enables it to face this challenge.

This strategic objective emphasizes the following:

- Encouraging Canadians and visitors to become more aware and gain a better understanding of conservation;
- Communicating the notion of the preservation of natural areas;
- Developing virtual interpretation experiences;
- Communicating research results;
- Updating the interpretation plan.

## OBJECTIFS STRATÉGIQUES

### LA GESTION : ORIENTÉE VERS LA CONSERVATION

La gestion du « Parc de conservation de la capitale » se fera selon de nouvelles normes en matière de conservation d'aires naturelles protégées. La conservation des ressources, le maintien d'activités récréatives et culturelles compatibles et respectueuses, l'accroissement de la qualité de l'expérience des visiteurs, la création de nouveaux partenariats, et la restauration du patrimoine doivent s'appuyer sur une gestion axée sur la conservation des milieux naturels et ensuite sur la récréation. Le Plan de la capitale du Canada favorise l'élaboration et la mise en œuvre de méthodes modernes de gestion pour les aires naturelles de la capitale.

Les principales propositions sont les suivantes :

- Définir les options visant à améliorer l'autorité de la CCN sur tous les aspects du Parc;
- Mettre sur pied des comités d'experts sur des enjeux particuliers;
- Adopter une stratégie d'accès et de surveillance;
- Analyser et mettre en place une tarification pour la majorité des usagers;
- Réaliser un plan de transport vert;
- Poursuivre l'acquisition des propriétés privées.



## STRATEGIC OBJECTIVES

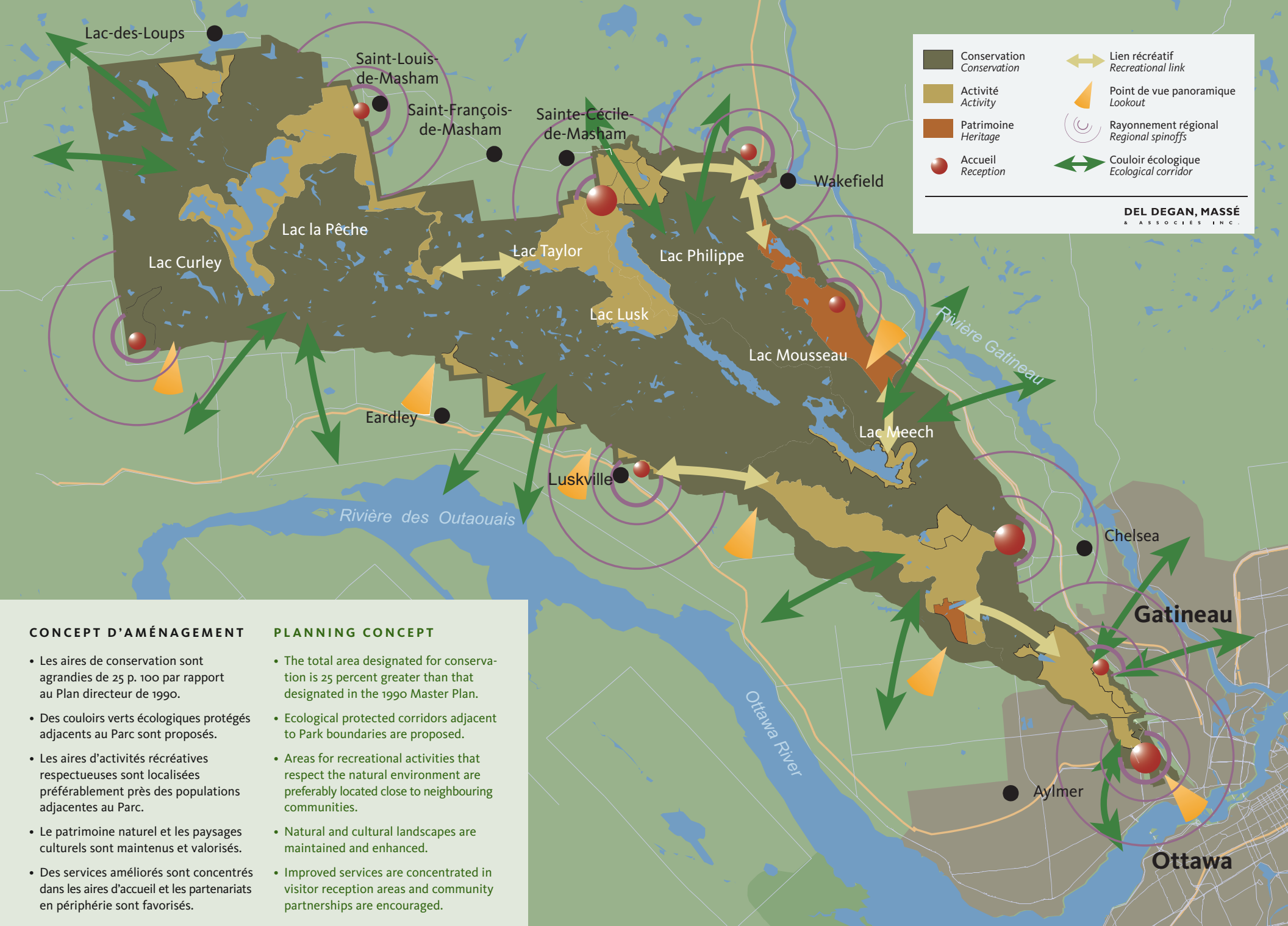
### MANAGEMENT: CONSERVATION-ORIENTED MANAGEMENT

Managing the Capital's Conservation Park involves incorporating new standards for the conservation of natural protected areas. Resource conservation, the maintenance of compatible and respectful recreational and cultural activities, an improvement in the quality of the Park experience, the creation of new partnerships, and heritage restoration all require a type of management directed first toward conservation of natural environments and then toward recreation. The Plan for Canada's Capital encourages the development and use of modern natural area management tools and methods for the Capital's natural areas.

This strategic objective emphasizes the following:

- Identifying the potential options to enhance the NCC's authority over all aspects of the Park;
- Creating committees that bring together groups of experts to make recommendations on specific issues;
- Adopting an access and control strategy;
- Examining and introducing a fee structure that will apply to the majority of users;
- Preparing a "green" transportation plan;
- Pursuing the acquisition of private properties.





Conservation <i>Conservation</i>	Lien récréatif <i>Recreational link</i>
Activité <i>Activity</i>	Point de vue panoramique <i>Lookout</i>
Patrimoine <i>Heritage</i>	Rayonnement régional <i>Regional spinoffs</i>
Accueil <i>Reception</i>	Couloir écologique <i>Ecological corridor</i>

**DEL DEGAN, MASSÉ & ASSOCIÉS INC.**

**CONCEPT D'AMÉNAGEMENT**

- Les aires de conservation sont agrandies de 25 p. 100 par rapport au Plan directeur de 1990.
- Des couloirs verts écologiques protégés adjacents au Parc sont proposés.
- Les aires d'activités récréatives respectueuses sont localisées préférentiellement près des populations adjacentes au Parc.
- Le patrimoine naturel et les paysages culturels sont maintenus et valorisés.
- Des services améliorés sont concentrés dans les aires d'accueil et les partenariats en périphérie sont favorisés.

**PLANNING CONCEPT**

- The total area designated for conservation is 25 percent greater than that designated in the 1990 Master Plan.
- Ecological protected corridors adjacent to Park boundaries are proposed.
- Areas for recreational activities that respect the natural environment are preferably located close to neighbouring communities.
- Natural and cultural landscapes are maintained and enhanced.
- Improved services are concentrated in visitor reception areas and community partnerships are encouraged.

## OUTILS DE MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre du Plan directeur se fera par divers moyens, notamment un système de zonage, des politiques visant à régler des problématiques particulières et la réalisation d'études complémentaires.

### ZONAGE

Le zonage du Parc définit les vocations et répartit les usages et les intensités d'utilisation du sol permises. Il contribue à mettre en œuvre certains objectifs du Plan et à s'assurer que les interventions et les activités sont cohérentes les unes avec les autres sur le plan spatial. Le Parc est divisé en neuf zones pour lesquelles les vocations dominantes, la nature et l'intensité de l'utilisation varient.

#### ZONE DE CONSERVATION INTÉGRALE

Cette zone comprend 54 p. 100 du territoire du Parc, et sa vocation dominante est la conservation. Seules la recherche et la marche individuelle en forêt pour contempler la nature sont privilégiées.

#### ZONE DE CONSERVATION ET DE RÉCRÉATION EXTENSIVE

La vocation dominante de cette zone est la conservation des milieux naturels, mais elle comprend en plus les activités récréatives de faible intensité, comme la randonnée pédestre sur sentier, l'observation et l'interprétation des milieux naturels et culturels. Cette zone comprend 22 p. 100 du territoire du Parc.

#### ZONE DE RÉCRÉATION EXTENSIVE

La randonnée, le ski de fond et le vélo, associés à l'interprétation des milieux naturels, constituent les principales activités de cette zone. Elle sert de transition entre les zones de conservation et les zones où les activités récréatives sont plus intenses. Est compris dans cette zone 18 p. 100 du territoire du Parc.

#### ZONE DE RÉCRÉATION SEMI-INTENSIVE

Une plus grande variété d'activités est possible dans cette zone, y compris les plages, les accueils secondaires et des aménagements permanents comme les installations de camping. Les aires récréatives principales et certains des bâtiments patrimoniaux les plus importants se trouvent également dans cette zone qui représente 2,5 p. 100 de la superficie du Parc.

## IMPLEMENTATION TOOLS

The Master Plan will be implemented through various means, including zoning, policies to address specific issues and complementary studies.

### ZONING

Zoning establishes the Park's various functions and allocates different land uses and levels of land-use intensity. It contributes to the implementation of some of the Plan's objectives, and helps to ensure that actions and activities are spatially consistent with one another. The Park is divided into nine zones, which vary in terms of primary function, as well as type and intensity of land use.

#### INTEGRAL CONSERVATION ZONE

This zone covers 54 percent of the Park's total area, and its primary function is conservation. The only types of activities permitted in this zone are research and individual walks in the forest for nature observation and appreciation.

#### CONSERVATION AND EXTENSIVE RECREATION ZONE

The primary function of this zone is conservation of natural habitats, but it also includes low-intensity recreational activities, such as hiking on trails, and observation and interpretation of the natural environment and cultural landscapes. This zone covers 22 percent of the Park's total area.

#### EXTENSIVE RECREATION ZONE

Hiking, cross-country skiing and cycling, and associated interpretation of the natural environment are the main activities in this zone, which is viewed as a transition zone between conservation zones and those where more intensive recreational activities take place. This zone covers 18 percent of the Park's total area.

#### SEMI-INTENSIVE RECREATION ZONE

This zone allows for a greater variety of recreational activities, and includes beaches, secondary visitor reception areas and permanent infrastructure such as campground facilities. The Park's main recreational areas and some of its most important heritage buildings are found in this zone, which represents 2.5 percent of the Park's area.



### ZONE DE RÉCRÉATION INTENSIVE

Le centre de ski alpin Camp Fortune est compris dans cette zone. C'est la seule zone où les activités récréatives de plein air de performance et de compétition, comme le ski alpin et le vélo de montagne, sont favorisées. Cette zone se prête donc moins aux expériences interprétatives et contemplatives qui se pratiquent partout ailleurs dans le Parc. Cette zone occupe seulement 0,5 p. 100 du territoire du Parc.

### ZONE D'ACCUEIL PRINCIPAL

Trois zones d'accueil principal sont prévues, en périphérie du Parc : à Chelsea, au lac Philippe et à la rue Gamelin, cette dernière étant à aménager. Ces installations permettent de bien accueillir les visiteurs, de diffuser l'information concernant les services et les programmes offerts dans le Parc et de gérer les accès au réseau récréatif. Moins de 1 p. 100 du territoire du Parc est consacré à cette fonction.

### ZONE D'AGROTOUTISME ET DE CONSERVATION

La vocation dominante pour la vallée du ruisseau Meech est la restauration et la mise en valeur du patrimoine et des paysages culturels de la vallée. La conservation du milieu naturel et la réalisation de projets en récréotourisme sont les objectifs poursuivis pour cette zone qui représente 2,5 p. 100 du territoire du Parc.

### ZONE DE PATRIMOINE

La vocation dominante de cette zone, qui regroupe les terrains du domaine Mackenzie-King, est la conservation et la mise en valeur des composantes patrimoniales. L'intérêt national de ce site et les activités d'interprétation qui s'y déroulent font de cette minime portion de 0,3 p. 100 du territoire du Parc la zone la plus intensément utilisée.

### ZONE INSTITUTIONNELLE

Située à la périphérie du Parc, dans la ville de Gatineau, sur des terrains qui font l'objet d'une entente à long terme avec le gouvernement du Québec et sur lesquels des institutions d'enseignement ont été construites, cette zone du Parc est la seule qui permet des activités de loisirs communautaires. Elle représente 0,3 p. 100 du territoire du Parc.

### INTENSIVE RECREATION ZONE

Camp Fortune downhill ski resort occupies this zone, which is the only area in the Park that allows competitive and high-performance outdoor recreational activities (such as downhill skiing and mountain biking). This area is therefore less conducive to the types of interpretative and contemplative activities practised in the other zones of the Park. This zone represents 0.5 percent of the Park's total area.

### VISITOR RECEPTION ZONE

The Master Plan provides for three principal visitor reception areas along the Park's boundaries: Chelsea, Philippe Lake and Gamelin, the latter of which is still to be developed. The purpose of these areas is to welcome visitors, provide information about the Park's services and programs, and manage access to the recreational network. This zone represents less than 1 percent of the Park's area.

### AGRO-TOURISM AND CONSERVATION ZONE

The primary functions for the Meech Creek Valley are the restoration and enhancement of the valley's heritage and cultural landscapes. The objectives of the zone include the conservation of the natural environment and the development of recreational and tourist projects. This zone represents 2.5 percent of the Park's area.

### HERITAGE ZONE




The primary functions of this zone, which includes the Mackenzie King Estate, are the conservation and enhancement of heritage components. The national interest associated with this site and the related interpretation activities make this small zone, representing 0.3 percent of the Park's total area, the most intensively used in the Park.

### INSTITUTIONAL ZONE










Located close to the Park's boundaries, in the City of Gatineau, this zone is subject to a long-term agreement with the Quebec government, and includes land on which schools have been built. This is the only zone in the Park where community leisure activities are permitted. This zone covers 0.3 percent of the Park's total area.



# ZONAGE / ZONING

-  Lien récréatif extensif
- Extensive recreational link*
-  Promenade Parkway
-  Limite de secteur

## ZONES

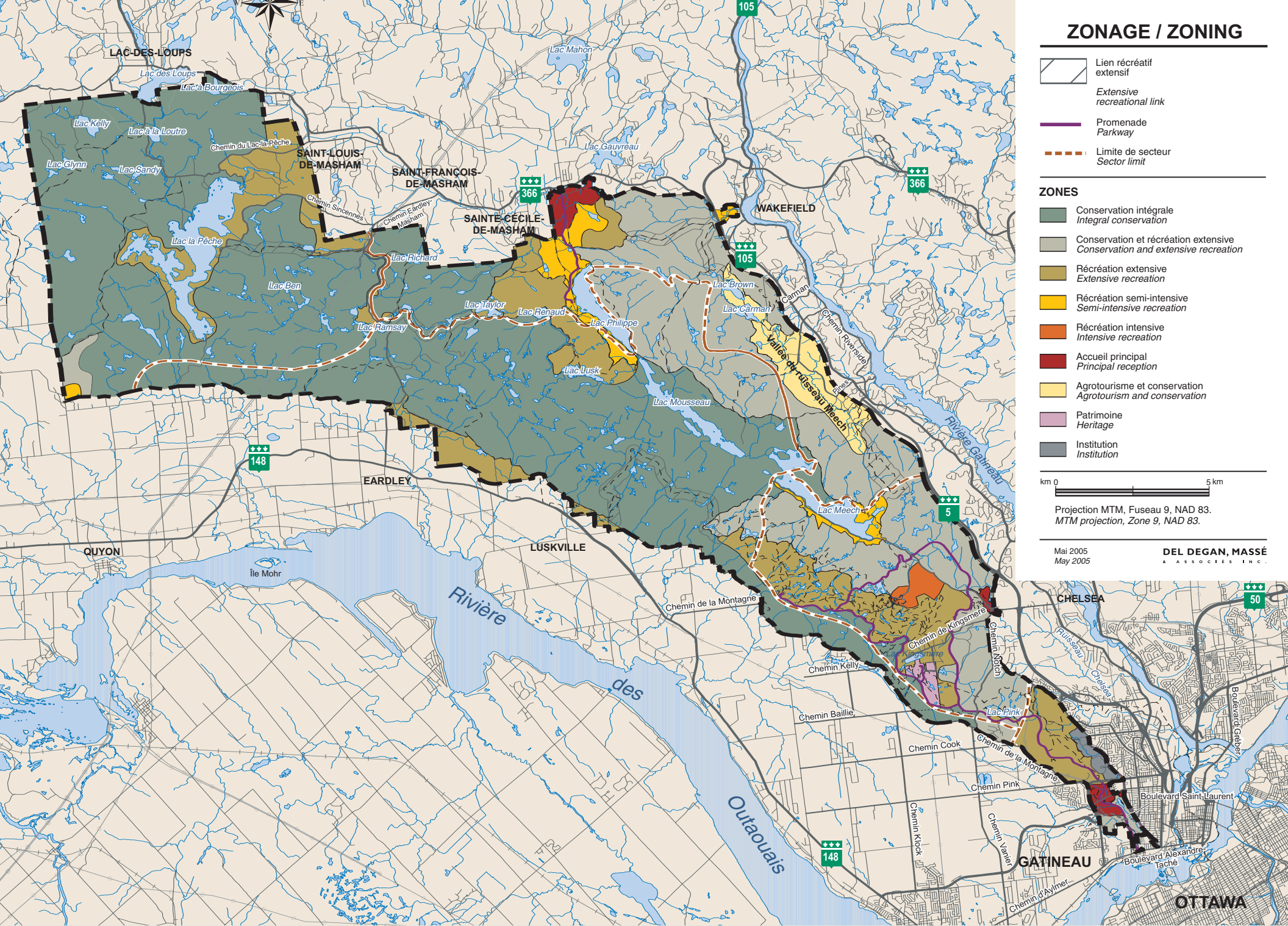
-  Conservation intégrale  
*Integral conservation*
-  Conservation et récréation extensive  
*Conservation and extensive recreation*
-  Récréation extensive  
*Extensive recreation*
-  Récréation semi-intensive  
*Semi-intensive recreation*
-  Récréation intensive  
*Intensive recreation*
-  Accueil principal  
*Principal reception*
-  Agrotourisme et conservation  
*Agrotourism and conservation*
-  Patrimoine  
*Heritage*
-  Institution  
*Institution*

km 0  5 km

Projection MTM, Fuseau 9, NAD 83.  
MTM projection, Zone 9, NAD 83.

Mai 2005  
May 2005

**DEL DEGAN, MASSÉ**  
A ASSOCIÉS INC.





## POLITIQUES

Certaines problématiques particulières font l'objet de politiques donnant des indications sur la façon dont celles-ci devraient être réglées :

- la présence de propriétés privées et la politique d'acquisition à long terme;
- la gestion des propriétés qui font l'objet d'une entente avec bail;
- les infrastructures publiques comme le réseau hydroélectrique et les tours de télécommunications;
- le réseau routier régional qui traverse le Parc.



## POLICIES

The Master Plan also outlines certain policies, which provide guidelines to address specific Park issues, such as the following:

- the presence of private property and the long-term acquisition policy;
- the management of properties under a lease agreement;
- public infrastructure such as the hydroelectric network and telecommunication towers;
- the regional road network that cuts across the Park.

## ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

La mise en œuvre du Plan directeur se fera également par la réalisation d'études permettant d'approfondir certaines problématiques complexes. Citons entre autres :

- le plan de conservation des écosystèmes;
- un examen du statut juridique;
- le plan de transport « vert »;
- le plan d'offre de services récréatifs;
- le plan de conservation du patrimoine;
- le plan d'interprétation.

Des plans de secteur ou de zone pourraient également s'avérer nécessaires.

Au fil du temps, ces études viendront appuyer les orientations et les objectifs du Plan directeur.

## SPECIAL STUDIES

The implementation of the Master Plan will also involve conducting further studies to address more complex issues. Some of the most important studies include the following:

- an ecosystems conservation plan;
- the examination of the Park's legal status;
- a green transportation plan;
- a recreational services plan;
- a heritage conservation plan;
- an interpretation plan.

More specific planning documents, such as sector or area plans, may also be required.

Over time, these studies will support the orientations and objectives of the Gatineau Park Master Plan.

## PROPOSITIONS PAR SECTEUR

### SECTEUR DU SEUIL

Le secteur du Seuil forme, dans la partie la plus méridionale du Parc, une bande naturelle étroite qui s'insère dans le cœur de la capitale. Enclavé en grande partie par des quartiers urbains de la ville de Gatineau, il comprend des milieux naturels d'intérêt qui témoignent de la richesse de la biodiversité de l'Est du Canada. Son emplacement lui confère un rôle stratégique dans l'intégration des milieux naturels du Parc au sein du réseau d'espaces verts de la capitale.

Les priorités :

- Favoriser les interventions et les usages qui permettent de consolider les écosystèmes naturels en restreignant le fractionnement des habitats;
- Maintenir le réseau de sentiers officiels dans le but de favoriser la découverte et la reconnaissance des milieux naturels;
- Fermer les accès informels de façon à mieux gérer les déplacements et à en réduire les répercussions sur les milieux naturels;
- Faire de l'accueil Gamelin la porte d'entrée principale du parc de la Gatineau;
- Encourager la tenue d'activités publiques qui offrent une visibilité à la mission de conservation et de mise en valeur des milieux naturels du Parc.

## PROPOSALS BY SECTOR

### GATEWAY SECTOR

Located in the southernmost part of the Park, the Gateway Sector forms a narrow, natural strip that extends into the urban portion of the Capital. Surrounded for the most part by urban areas of the City of Gatineau, it comprises some interesting natural environments that reflect the rich biodiversity of Eastern Canada. This sector's location is strategic in that it brings the Park's natural environments into the Capital's green space network.

The priorities for this sector are the following:

- Favour land uses and initiatives that support the consolidation of natural ecosystems by limiting habitat fragmentation;
- Maintain the official trail network in order to promote the discovery and recognition of natural environments;
- Close informal points of access to the sector, to better control visitor movement and reduce the impact on natural environments;
- Make the Gamelin entrance the main entrance to Gatineau Park;
- Encourage events that increase the visibility of the Park's mission to conserve and enhance the natural environment.



## SECTEUR DES PROMENADES

Le secteur des Promenades est la porte d'entrée aux écosystèmes naturels du Bouclier canadien. Il présente une gamme diversifiée d'écosystèmes naturels représentatifs des trois ensembles physiographiques et offre un potentiel élevé d'expériences récréatives de plein air. Du lac Pink à la pointe nord du lac Meech, le secteur occupe les sommets et les versants des collines de la Gatineau situées autour des promenades de la Gatineau, Champlain et Fortune. Le Centre des visiteurs à Chelsea est l'accueil principal du Parc.

Ce secteur est le plus achalandé du Parc, recevant des excursionnistes en balade motorisée, à pied ou en ski de fond, les skieurs alpins et les cyclistes de Camp Fortune, ainsi que les visiteurs du domaine Mackenzie-King. Des paysages culturels et des résidences officielles ajoutent au patrimoine et à la qualité de l'expérience récréative.

La grande utilisation de ce secteur exige une gestion rigoureuse des répercussions afin de préserver autant les écosystèmes naturels significatifs que la qualité des expériences récréatives et touristiques. Le secteur exprime avec une acuité particulière, sur un même territoire, l'ensemble des vocations du Parc (conservation; récréation et écotourisme; patrimoine et culture; politique; et communication).

Les priorités :

- Conserver, en priorité, les écosystèmes significatifs et les habitats naturels représentatifs du Bouclier canadien.
- Favoriser la conservation et la mise en valeur des patrimoines culturel, historique et politique, notamment le domaine Mackenzie-King.
- Encourager des partenariats pour la mise en valeur du Parc et de sites récréatifs en périphérie afin de réduire les pressions sur le Parc et d'aider à l'économie récréotouristique de la région.
- Concentrer sur le site de Camp Fortune le ski alpin et les activités de compétition sportive comme le vélo de montagne.
- Augmenter la qualité de l'expérience récréative en milieu naturel, en encourageant l'apprentissage.

## PARKWAY SECTOR

The Parkway Sector is the gateway to the natural ecosystems of the Canadian Shield. With its representative samples of the Park's three physiographic zones, it hosts a variety of natural ecosystems with considerable potential for outdoor recreational experiences. Extending from Pink Lake to the northern tip of Meech Lake, the sector encompasses the slopes of the Gatineau Hills located around the Gatineau, Champlain and Fortune parkways. The Gatineau Park Visitor Centre in Chelsea is the Park's main entrance.

This sector receives the largest numbers of visitors who come to enjoy motorized and non-motorized excursions (driving along the parkways, hiking, cross-country skiing), downhill skiing and mountain biking at Camp Fortune, and visits to the Mackenzie King Estate. Cultural landscapes and official residences add a heritage element that enhances the quality of the recreational experience.

The Parkway Sector is used intensively, and the impacts of this use must be managed rigorously in order to preserve both the significant natural ecosystems and the quality of the recreational and tourist experience. The sector is the one that best expresses all the Park's functions (conservation, recreation and ecotourism, heritage and culture, political, and communication) within the same territory.

The priorities for this sector are the following:

- First and foremost, preserve the significant ecosystems and natural habitats that are representative of the Canadian Shield;
- Favour the preservation, promotion and discovery of the sector's cultural, historical and political heritage, including the Mackenzie King Estate;
- Encourage partnerships to enhance recreational sites in the Park and outside the Park, to reduce pressure on the Park and promote the region's recreational and tourism economy;
- Concentrate downhill skiing and competitive activities such as mountain biking at Camp Fortune;
- Improve the quality of the recreational experience by encouraging learning about the Park's natural and cultural heritage.



## SECTEUR DU CROISSANT DU LAC PHILIPPE

Ce secteur forme, à partir de Chelsea, un croissant rejoignant le lac Richard, à l'ouest du lac Philippe, et comprenant la vallée du ruisseau Meech. Les lacs Philippe, Renaud et Taylor, au nord, offrent plusieurs aménagements récréatifs, y compris des plages et des terrains de camping. La vallée du ruisseau Meech est caractérisée par des paysages culturels d'intérêt, des sols agricoles et des écosystèmes naturels typiques.

Ce secteur assure une interface continue avec le couloir récréotouristique de la rivière Gatineau à l'est et les connexions écologiques au nord. Le secteur comprend l'accueil principal du lac Philippe et deux entrées secondaires, soit dans la vallée du ruisseau Meech et à Wakefield.

Les priorités :

- Préserver ou restaurer les écosystèmes naturels significatifs et ceux situés dans les corridors de connexion écologique, à l'intérieur du Parc et à sa périphérie.
- Promouvoir des expériences récréatives dans les milieux naturels situés à proximité des milieux habités à l'extérieur du Parc.
- Conserver, promouvoir et mettre en valeur les paysages culturels et les patrimoines historique, agricole, industriel et politique, en particulier dans la vallée du ruisseau Meech.
- Améliorer la gestion des périodes de grande affluence, surtout au lac Philippe.

## PHILIPPE LAKE CRESCENT SECTOR

Beginning in Chelsea village, this sector forms a crescent that includes Richard Lake, to the west of Philippe Lake, and the Meech Creek Valley. Philippe, Renaud and Taylor lakes, to the north, offer a number of recreational facilities, including beaches and campgrounds. The Meech Creek Valley is characterized by cultural landscapes of interest to tourists, as well as farmland and typical natural ecosystems.

The sector provides an unbroken interface with the Gatineau River recreational and tourism corridor to the east, and ecological links to the north. It contains Philippe Lake main visitor reception area and two secondary visitor reception points, located in the Meech Creek Valley and in Wakefield.

The priorities for this sector are the following:

- Preserve or restore the significant natural ecosystems and ecosystems located in the ecological linkage corridors inside the Park and along its periphery;
- Promote recreational experiences in natural environments located near populated areas just outside the Park boundary;
- Conserve, promote and enhance the sector's cultural landscapes and its historical, agricultural, industrial and political heritage, particularly in the Meech Creek Valley;
- Improve management strategies and measures during heavy usage periods, especially at Philippe Lake.



## SECTEUR DU CŒUR

Le secteur du Cœur englobe des portions importantes des trois ensembles physiographiques, soit l'escarpement d'Eardley, le plateau d'Eardley et les collines de la Gatineau. Au fil des ans, une diversité d'écosystèmes et d'attraits naturels y a été préservée. D'accessibilité restreinte, le secteur offre des possibilités d'activités de plein air isolées et de contact étroit avec les habitats naturels du Bouclier canadien.

À cause de la qualité des composantes naturelles de la flore, de la faune et de la géologie, la mission de conservation du Parc prend une signification particulière dans ce secteur. L'escarpement d'Eardley abrite des écosystèmes et des espèces d'intérêt (certaines possédant un statut d'espèces en péril) légalement protégées, en plus d'être un attrait naturel et culturel imposant.

Par ses valeurs écologiques, culturelles, historiques et politiques, le secteur exprime l'héritage et le symbolisme de l'environnement naturel canadien dans la capitale du Canada.

Les priorités :

- Élaborer des mécanismes de contrôle de l'accès aux zones de conservation, y compris une solution à court terme pour l'escalade, en attendant les conclusions du Plan de conservation.
- Mettre en valeur les paysages culturels et les percées visuelles qui créent le lien entre les aires naturelles du Parc et le milieu urbain de la capitale.

## HEART OF THE PARK SECTOR

The Heart of the Park Sector includes significant portions of the Park's three physiographic zones: the Eardley Escarpment, the Eardley Plateau and the Gatineau Hills. Over the years, it has been possible to preserve numerous natural ecosystems and attractions in this sector. Because it is more difficult to access, this sector offers the possibility of isolated, outdoor recreational activities and close contact with natural habitats of the Canadian shield.

Given the quality of the natural resources (plant life, wildlife and geology), the Park's conservation mission takes on a special meaning in this sector. The Eardley Escarpment, in addition to being an impressive natural and cultural attraction, is home to a number of interesting ecosystems and species, some of which have been identified as species at risk and given legal protection.

Through its rich ecological, cultural, historical and political heritage, this sector re-inforces the importance and symbolism of Canada's natural environment in Canada's Capital Region.

The priorities for this sector are the following:

- Develop mechanisms to control access to conservation zones, including a short-term solution for rock climbing, while awaiting the ecosystems conservation plan;
- Enhance the natural and cultural landscapes and existing panoramic views of the Capital's urban environment from Gatineau Park.



## SECTEUR DU LAC LA PÊCHE

Le secteur du Lac la Pêche comprend l'extrémité ouest du plateau d'Eardley et une partie des collines de la Gatineau. Entouré des milieux ruraux agricole et forestier de la municipalité de Pontiac, il permet une connexion des habitats naturels du Parc avec les écosystèmes forestiers périphériques au nord et à l'ouest. Le secteur contient une diversité naturelle et plusieurs plans d'eau dont le lac la Pêche, qui domine le paysage. Le lac la Pêche est fréquenté durant la période estivale pour des activités récréatives nautiques et le camping sauvage.

De par son éloignement et ses caractéristiques, le secteur est considéré comme étant la réserve de milieux naturels afin de protéger l'échelle et la biodiversité des habitats naturels du Parc. Cet éloignement accroît cependant les difficultés de surveillance, et des activités non autorisées s'y déroulent.

Les priorités :

- Délimiter les corridors naturels de connexion écologique et de migration de la faune et examiner les options visant à assurer leur préservation.
- Mettre en place des équipes de surveillance dans le but de gérer l'accès et l'utilisation des zones de conservation.
- Éliminer les activités de motoneige.

## LA PÊCHE LAKE SECTOR

The La Pêche Lake Sector includes the western extremity of the Eardley Escarpment and a portion of the Gatineau Hills. Surrounded by the rural farmlands and forests of the municipality of Pontiac, it provides a link for the Park's natural habitats to the forest ecosystems located to the north and west of the Park. The sector boasts much natural diversity and includes several bodies of water, the largest of which is La Pêche Lake. This lake is very busy during the summer, when visitors enjoy a number of water sports activities and wilderness camping.

Because of its remote location and natural characteristics, this sector has been considered as a natural preserve to protect the Park's habitat biodiversity. However, the remote location also increases the difficulties associated with controlling unauthorized activities in this sector.

The priorities for this sector are the following:

- Identify the natural ecological linkage and wildlife migration corridors, and examine the available options to ensure their preservation;
- Introduce patrol teams to control access to and use of conservation zones;
- Eliminate snowmobiling activities.



## CONCLUSION

Avec le Plan directeur de 2005, le parc de la Gatineau franchit une nouvelle étape de son évolution. Le Plan propose d'accentuer la conservation des écosystèmes et des milieux naturels significatifs par la réalisation d'un plan de conservation des écosystèmes qui définirait les priorités de conservation. Cet effort énorme, qui s'inscrit dans les nouvelles pratiques de gestion des aires naturelles protégées au Canada, devrait permettre une meilleure préservation des connexions naturelles du Parc et le maintien des processus évolutifs naturels des écosystèmes.

Par ailleurs, les activités récréatives respectueuses seront maintenues, mais la précaution et la prudence serviront de toile de fond lors des décisions. À la lumière du plan de conservation, des activités récréatives pourront se pratiquer à des endroits appropriés du Parc. Par contre, certaines activités devront être déplacées, voire éliminées, parce qu'elles engendrent des impacts environnementaux incompatibles avec les objectifs d'une aire de conservation.

La contribution du Parc à la collectivité se fera en complément du développement régional, par des partenariats qui favorisent les retombées économiques, surtout en périphérie. Les critères de restauration et de mise en valeur du patrimoine culturel devront être haussés afin de créer des expériences à la hauteur de la capitale du Canada. Le Plan directeur propose un parc où l'on fait preuve de leadership canadien dans le domaine de la conservation du patrimoine naturel et culturel et accueillant des activités récréatives compatibles avec la préservation des écosystèmes. Cette vision requiert recherche et innovation, deux domaines pour lesquels le Parc constitue un laboratoire privilégié.

Enfin, c'est en termes de gestion que les efforts se manifesteront le plus, soit en déterminant un cadre juridique approprié qui garantit, à long terme, la protection des écosystèmes du Parc; en appliquant la stratégie d'acquisition des propriétés privées; en mettant en place une tarification pour la majorité des usagers; et en rationalisant les aménagements existants, de façon à améliorer les services aux visiteurs.

En conclusion, en proposant d'accentuer le niveau de conservation des ressources naturelles et culturelles, puis de permettre une récréation respectueuse, le Plan directeur vise à consacrer le Parc comme « Parc de conservation de la capitale ». C'est avec le concours de tous, groupes, associations, partenaires, usagers et visiteurs, que nous y parviendrons. Les générations futures de Canadiens et de Canadiennes pourront ainsi continuer à profiter de ce trésor de la capitale.



## CONCLUSION

With the 2005 Master Plan, Gatineau Park has taken a new step forward in its evolution. The Plan emphasizes the preservation of significant ecosystems and natural environments through the development of an ecosystem conservation plan, which will establish conservation priorities. This extensive undertaking, which is consistent with new management practices for natural protected areas in Canada, will ensure that the Park is better connected to its natural surroundings, and will help maintain its natural ecological processes.

With this enhanced focus on conservation comes a corresponding emphasis on recreational activities that are respectful of the conservation mission, requiring care and precaution in their exercise. In accordance with the conservation plan, recreational activities will be allowed in appropriate locations in the Park. In other instances, however, some activities will have to be relocated or possibly eliminated, if they create an environmental impact that is not compatible with conservation objectives.

The Park's contribution to the community will complement regional development through partnerships that foster economic benefits, especially in areas along the Park boundary. With respect to cultural heritage, the criteria for restoration and enhancement must be made more stringent, so as to develop authentic experiences of a calibre appropriate to Canada's Capital. The Master Plan envisions Gatineau Park as an opportunity to demonstrate Canadian leadership in the protection of natural and cultural heritage, while allowing for recreational activities that are compatible with ecosystem preservation. This vision requires research and innovation, for which the Park represents an excellent setting.

The management of Gatineau Park is the area in which the most important advances can be achieved in support of the Park mission. These advances include determining the best legal framework to ensure the long-term protection of the Park's ecosystems, applying the Park's private property acquisition strategy, introducing a fee structure for a majority of users, and rationalizing and improving existing infrastructure in order to improve visitor services.

With the Master Plan's focus first on the conservation of the Park's natural and cultural resources, and then on the pursuit of respectful recreational activities and experiences, it will establish Gatineau Park as the Capital's Conservation Park. With all of us working together — groups, associations, partners, users and visitors — we will succeed in preserving this treasure in the heart of Canada's Capital, for the benefit of future generations of Canadians.